

Séance du 19 juillet 2021

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU
--

Réunion de Bureau du 19 juillet 2021, au siège du Select'Om, à 09h00

Date d'affichage du 23 juillet 2021

Nombre de membres : - en exercice : 7
- présents : 5
- représentés : 0
- votants : 5

Membres présents :

M. Jean-Philippe HARTMANN, Président

MM. Bernard CLAUSS, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

M^{me} Laurence JOST, Vice-Présidente

Membres absents excusés :

M. Michel HERR, Vice-Président

M. Jean BIEHLER, Vice-Président (arrivé au point 9)

Assistaient également à la séance :

M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

M^{me} Aurélie TISLER, Chargée de la gestion des achats et des assurances

DELIBERATION N°B032-08-2021

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2021

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

APPROUVE sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 14 juin 2021.

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice : 7	Vote à main levée :	pour : 5
Membres présents : 5		contre : 0
Membres représentés : 0		abstention : 0

DELIBERATION N°B033-08-2021

OBJET : AVENANT N°1 DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES N°2021-01 RELATIF A LA FOURNITURE DE BACS ROULANTS DESTINES A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

LE BUREAU,

- VU** le Code de la commande publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération N°B012-04-2021 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commandes N°2021-01 relatif à la fourniture de bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères à la société ;

CONSIDERANT la pénurie mondiale de résine PEHD vierge, qui constitue le matériau neuf d'origine pour la fabrication des bacs, et donc l'augmentation des coûts qui en résulte ;

1° APPROUVE La signature de l'avenant n°1 de l'accord-cadre à bons de commandes n°2021-01 relatif à la fourniture de bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères intégrant les modifications de prix suivantes :

Désignation	Ancien prix unitaire HT	Ancien prix unitaire TTC	Nouveau prix unitaire HT	Nouveau prix unitaire TTC
Bac 140 litres vert RAL 6011	20,90 €	25,08 €	22,90 €	27,48 €
Bac 140 litres bleu RAL 5015/5017	20,90 €	25,08 €	22,90 €	27,48 €
Bac 140 litres bleu RAL 5015/5017 avec couvercle jaune RAL1021	20,90 €	25,08 €	22,90 €	27,48 €
Bac 240 litres vert RAL 6011	24,30 €	29,16 €	26,80 €	32,16 €
Bac 240 litres bleu RAL 5015/5017	24,30 €	29,16 €	26,80 €	32,16 €
Bac 240 litres bleu RAL 5015/5017 avec couvercle jaune RAL1021	24,30 €	29,16 €	26,80 €	32,16 €
Bac 750/770 litres vert RAL 6011	107,50 €	129,00 €	118,00 €	141,60 €
Bac 750/770 litres bleu RAL 5015/5017	107,50 €	129,00 €	118,00 €	141,60 €
Bac 750/770 litres bleu RAL 5015/5017 avec couvercle jaune RAL1021	107,50 €	129,00 €	118,00 €	141,60 €

2° AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice : 7
Membres présents : 5
Membres représentés : 0

Vote à main levée : pour : 5
contre : 0
abstention : 0

DELIBERATION N°B034-08-2021

OBJET : ACCORD-CADRE N°2021-03 AVEC EMISSION DE BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2,25 A 4,5 MILLIONS DE SACS DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE : REMISE DES PENALITES

LE BUREAU,

- VU** le Code de la commande publique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
VU la délibération du Bureau N° B017-05-2021 de la séance du 12 avril 2021 portant attribution de l'accord-cadre N°2021-03 à la société Groupe BARBIER SAS ;
CONSIDERANT la livraison relative au bon de commande N°1 effectuée le 1^{er} juin 2021 soit avec un retard de 18 jours ;
CONSIDERANT que le retard pris dans l'exécution du marché n'a pas porté préjudice à la collectivité ;
1° DECIDE d'accorder une remise intégrale des pénalités de retard correspondant au bon de commande N°1 de l'accord-cadre N°2021-03.
2° AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice	: 7	Vote à main levée :	pour	: 5
Membres présents	: 5		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B035-08-2021

OBJET : INSTRUCTION TRANSITOIRE N°1 RELATIVE AUX EXONERATIONS FACULTATIVES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2022 AU TITRE DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL ET DES LOCAUX ASSUJETTIS A LA REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS

LE BUREAU,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-10 et L 2333-78 ;
VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1521 ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
VU la délibération N°004-2021 du Comité Directeur en sa séance du 20 février 2021 portant reconduction du principe des exonérations relatives à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2022 selon les cas d'ouverture fixés au 1 de l'article 1521-III du CGI et L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que l'organe délibérant avait déterminé en ce sens les conditions générales de recevabilité sur la base de l'état provisoire résultant des informations transitoires, en déléguant expressément au BUREAU le pouvoir d'adapter concrètement et au cas par cas ce dispositif au respect des règles fixées et en fonction d'une part des vérifications effectuées a posteriori au titre des demandes de renouvellement et, d'autre part, des nouvelles requêtes déposées avant le 1^{er} octobre 2021 conformément à l'article 1639 A bis II du Code Général des Impôts ;

CONSIDERANT l'ensemble des dossiers présentés à l'instruction du 19 juillet 2021 ;

1° ARRETE Suite à la première instruction transitoire en date du 19 juillet 2021, la liste des locaux professionnels à usage industriel ou commercial bénéficiaires d'une mesure d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2022 et en application des articles 1521-III 1 et 2 bis du Code Général des Impôts, intégrant également, conformément à l'article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, les locaux dont disposent les redevables de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets assimilés, selon l'état exhaustif suivant :

Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
SCI DFK par M. KLEIN Serge	5 rue du Cimetière	67280	NIEDERHASLACH	KLEIN SAS - KVI	7 rue des Acacias	67870	BISCHOFFSHEIM	0546142 C / 0546144 U / 0546146 K / 0546149 X / 0546152 W / 0546154 M	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
AMANN Olivier	9A rue de la Fontaine	67530	BOERSCH	Amann Couverture	9 rue de la Fontaine	67530	BOERSCH	699953	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI Harmony Klingenthal	4 route de Grendelbruch	67530	BOERSCH	Hôtel des Vosges	4 route de Grendelbruch	67530	BOERSCH	243159 / 243160 / 438333	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCHNITZLER Alexandre	1 rue du Vieux Moulin	67420	COLROY LA ROCHE	A.S. Techniques	1 rue du Vieux Moulin	67420	COLROY LA ROCHE	575843	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SATTLER Roland chez Alain REBOH mandataire	9 rue Saint Odile	67600	EBERSMUNSTER	WATERS SAS	198 Rue d'Altorf	67120	DACHSTEIN	24192 A / 464758 / 212113 / 468842 / 588864	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI Orion par M. BEGERT Christophe	18 rue d'Ernolsheim	67120	DACHSTEIN	Bâtiments démolis	18A rue d'Ernolsheim	67120	DACHSTEIN	800465415	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SELIG Vincent et Claudie	8 rue du Canal	67203	OBERSCHAEFFOLSHEIM	Local Vacant	35 rue principale	67310	DAHLENHEIM	0024493 R	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI OSTERFELD par M. MAGER Jean-Luc	2 route du Vin	67310	DANGOLSHEIM	SARL MAGER FILS	2 Route du Vin	67310	DANGOLSHEIM	0436940 U	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
MAURER Pierre	5 Pas du Couvent	67190	MUTZIG	EARL MAURER	Lange Gewann RD 392	67120	DORLISHEIM	0592922 W / 0609034	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SNC QUICK INVEST	50 av du président Wilson - bât 123	93214	LA PLAINE SAINT DENIS	QUICK	Zone le Trèfle - Place de l'éléphant	67120	DORLISHEIM	588837	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI LA MALTIERE	2 route de Schirmeck	67120	DUPPIGHEIM	LNA 67	2 B route de Schirmeck	67120	DUPPIGHEIM	36877	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SA SIBAR SOCIETE IMMOBILIERE DU BAS-RHIN	4 rue Bartisch	67100	STRASBOURG	local vacant	5 rue de la Gare	67120	ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	0470722 E	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ECU D'OR par Mme DURAND Nicole	12 rue Gutenberg	67190	GRESSWILLER	local vacant	12 rue Gutenberg	67190	GRESSWILLER	262670 / 262671	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné

Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
SCI du Mainsenfeld	37 rue du Mollberg	67190	MOLLKIRCH	STOLTZ	211 rue de la gare	67190	HEILIGENBERG	612012	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI du Mainsenfeld - M SCHLEISS Hervé	37 rue du Mollberg	67190	MOLLKIRCH		211 rue de la gare	67190	HEILIGENBERG	627990	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
CHARLIER Dominique	20 B rue du Charme	67130	RUSS	EURL DOMINIQUE PATISSERIE	4 rue du Donon	67130	LA BROQUE	0445085 A	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI BZ par Mme Cathia BRY	11 rue John Heymood	67130	LA BROQUE	local vacant	4 rue du Gal de Gaulle	67130	LA BROQUE	467930	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI CHRISTELLE	5 rue de la Gare	67130	LA BROQUE	Local vacant	5 rue de la Gare	67130	LA BROQUE	0459486 H	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ARENDA par ROSER LEA, Pervenche, Anne-Marie	5 rue de l'église	67201	ECKBOLSHEIM	Local vacant	1A rue des prés	67520	MARLENHEIM	590698	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
HOTELIERE DIANA	18/20 rue threilhard	75008	PARIS	DIANA Hôtel Restaurant & Spa	14 rue Sainte Odile	67120	MOLSHEIM	0082394 G / 0587446 G	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCHNEIDER Bernard	28 B avenue de la gare	67120	MOLSHEIM	local vacant	28 avenue de la gare	67120	MOLSHEIM	0465797 T	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ACTICOM 1 par M. HAUSHALTER MARTIN	2 rue Monseigneur Raess	67200	STRASBOURG	local vacant	23 rue du Faisan	67120	MOLSHEIM	0441032 S	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ACTICOM 1 par M. HAUSHALTER MARTIN	2 rue Monseigneur Raess	67200	STRASBOURG	local vacant	15 rue du Faisan	67120	MOLSHEIM	0441028 X	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ACTICOM 1 par M. HAUSHALTER MARTIN	2 rue Monseigneur Raess	67200	STRASBOURG	local vacant	19 rue du Faisan	67120	MOLSHEIM	0441030 A	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ACTICOM 1 par M. HAUSHALTER MARTIN	2 rue Monseigneur Raess	67200	STRASBOURG	local vacant	11 rue du Faisan	67120	MOLSHEIM	0441026 F	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ACTICOM 1 par M. HAUSHALTER MARTIN	2 rue Monseigneur Raess	67200	STRASBOURG	local vacant	17 rue du Faisan	67120	MOLSHEIM	00441029 T	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI JLCE LES PRES	35 RTE DE DACHSTEIN	67120	MOLSHEIM	PATISSERIE SCHADITZKI	35 RTE DE DACHSTEIN	67120	MOLSHEIM	660160	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné

Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
SCI LES AMANDIERS par M. AMANN	12 Rue de Dachstein	67120	MOLSHEIM	STE JARDINA	8 Rue de Dachstein	67120	MOLSHEIM	0467349 J	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI POLAT par POLAT Yusuf	24 rue Notre Dame	67120	MOLSHEIM	ULCA SARL	24 rue Notre Dame	67120	MOLSHEIM	0081677 M	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
WURMSER Roland	40 rue de Saverne	67120	MOLSHEIM	Garage Wurmser	12 rue du Général Leclerc	67120	MOLSHEIM	0083248 V	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
WURMSER Roland	40 rue de Saverne	67120	MOLSHEIM	ADS Carrosserie	12 rue du Général Leclerc	67120	MOLSHEIM	0612622 H	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
MARCK Bernard	3 rue Bellevue	67130	MUHLBACH SUR BRUCHE	LCTP SAS	3 rue Bellevue	67130	MUHLBACH SUR BRUCHE	443584	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI BERTINE	8 Rue de la Libération	67130	MUHLBACH SUR BRUCHE	SARL GAGNIERE Bernard	9001 breitmatt	67130	MUHLBACH SUR BRUCHE	0464864 / 0470451	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
GALZI MICHELLE	16 rue des Cigognes	67120	MOLSHEIM	VOYAGES SCHMITT	24 av du gen de gaulle	67190	MUTZIG	633570	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
HUGEL Norbert Willy	201 Che de Rouhu	67220	FOUCHY	local vacant	5 rue du Mal Foch	67190	MUTZIG	87181	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SARL VARIUS	1C rue Pégasse	67960	ENTZHEIM		9002 rue de Rosheim	67190	MUTZIG	598290	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SARL VARIUS	1C rue Pégasse	67960	ENTZHEIM		9002 rue de Rosheim	67190	MUTZIG	619734	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SAS AUCHAN SUPERMARCHE	200 rue de la Recherche	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	Simply SUPERMARC HE	Rue du Mattfeld	67190	MUTZIG	0577769 T / 0577773 M	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI CARYOTA	Lieu -dit HAGEL	67230	KERTZFELD	FRANCE LITERIE	4 rue Hermès	67190	MUTZIG	0440517 U	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
FEND Sylviane	3 Place des Nobles	67520	NORDHEIM	local vacant	3A Place des Nobles	67520	NORDHEIM	0449522 M	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI LA SCHLIFF	1 rue du stade	67530	OTTROTT	Hôtel restaurant Relais de la Schliff	28 A route de Klingenthal	67530	OTTROTT	0459157 R / 0461454 H	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné

Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
OUDIN Gael	66B rte de Meursac	17260	MONTPELLIER DE MEDILLAN	local vacant	495 Rue des Champs du Motey	67420	PLAINE	471822	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
ICHTERTZ Jeanne	83 rue du Général de Gaulle	67560	ROSHEIM	local vacant	83 rue du Général de Gaulle	67560	ROSHEIM	4110144427	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCCV LAVANDE	3 avenue du général de gaulle	67560	ROSHEIM	local vacant	8 avenue de la gare	67560	ROSHEIM	4110144810 / 4110455402	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ROS 2	10 Rue Cerf Berr	67200	STRASBOURG		2 rue du Maire Georges Baruch	67560	ROSHEIM	4110471829	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
BAILLY Laurent	118 rue du grand chemin	67130	WILDERSBACH	local vacant	5005 Rue de la renardière	67570	ROTHAU	0469893 V	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
KRIEGUER René	66 rue des Déportés	67570	ROTHAU	local vacant	66 rue des Déportés	67570	ROTHAU	147407	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
DOUVIER Christian	22 rue de la Gare	67130	RUSS	DOUVIER Christian travaux publics	22 rue de la Gare	67130	RUSS	0148586 / 0461966 / 148587 / 0239536	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
ADOLPH ERNEST	6 rue de l'école	67310	SCHARRACHBERGHEIM / IRMSTETT	LUXFLORS	6A rue de l'école	67310	SCHARRACHBERGHEIM / IRMSTETT	452699 G	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
AMOROSO Eric	13A Vacquenoux	67130	LA BROQUE	local vacant	103 rue de l'Abreuvoir	67130	SCHIRMECK	0157367 Z	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI ELIEN	43 rue de Molsheim	67120	SOULTZ LES BAINS	PATISSERIE KLUGESHER Z	43 rue de Molsheim	67120	SOULTZ LES BAINS	553102	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
DENNINGER Marie	1 place du marché	67310	WASSELONNE	Quincaillerie Denninger	1 place du marché	67310	WASSELONNE	358466	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
DENNINGER Marie	1 place du marché	67310	WASSELONNE	local vacant	52 rue du général de gaulle	67310	WASSELONNE	520 0467481 K	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
Robinetterie OVENTROP	1 Rue Frédéric Bartholdi	67310	WASSELONNE	Robinetterie OVENTROP	1 Rue Frédéric Bartholdi	67310	WASSELONNE	520 0451951 / 520 0451952 / 520 0583729	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SCI CRACTEUR par M. Raymond SCHWEITZER	15 rue des coquelicots	67204	ACHENHEIM	STACCO	4 A Rue des Pins	67310	WASSELONNE	0462684 R	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné

Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
CHEVALIER Jean Paul	21 rue Henri Loux	67200	STRASBOURG	local vacant	20 rue de la Liberté	67310	WESTHOFFEN	0190495 V	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Date Décision Bureau	Décision finale pour l'année 2022	Motif du refus
MUTZIG Daniel	18 rue Birris	67310	WESTHOFFEN	CATE Contrôle et Analyses Techniques de l'Est	18 rue Birris	67310	WESTHOFFEN	0241134 A	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné
SARL LA FERME DETTLING	5 impasse de l'Or	67310	WESTHOFFEN	local vacant	16 rue Staedel	67310	WESTHOFFEN	0190459 D	19/07/2021	exonération refusée	Dossier non retourné

2° **PRECISE** Que la liste définitive des locaux, bénéficiaires d'une exonération de TEOM pour l'année 2022, résultant de toutes les instructions transitoires effectuées par le BUREAU et tenant compte des éventuels recours formulés par les intéressés sera arrêtée par le BUREAU lors de la session du mois d'octobre 2021.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	5
Membres présents :	5		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B036-08-2021

OBJET : MODIFICATION DES TABLEAUX DES EMPLOIS – CREATIONS, SUPPRESSIONS, TRANSFORMATIONS ET RECONDUCTIONS DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS A COMPTE DU 1^{ER} AOÛT 2021

LE BUREAU,

- VU** la loi N° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la Fonction Publique modifiant la loi N° 83-634 du 6 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** la loi N° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la Fonction Publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1 et suivants ;
- VU** l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 4 février 2010 ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

SUR le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

1° DECIDE de la transformation d'un poste d'adjoint technique en adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

2° ADOPTE le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous à compter du 1^{er} août 2021 :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	POSTES OUVERTS
PERMANENTS		
EMPLOIS FONCTIONNELS		
Directeur Général des Services	A	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attaché principal	A	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	2
Rédacteur	B	4
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	2
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	2
Adjoint Administratif territorial	C	5
TOTAL 1		17

FILIERE TECHNIQUE		
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	0
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1
Technicien	B	2
Agent de maîtrise principal	C	2
Agent de maîtrise	C	2
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	8
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	20
Adjoint Technique Territorial	C	46
TOTAL 2		81
TOTAL 1+2		98

	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT
NON PERMANENTS				
SAISONNIERS (60 mois)	C	Technique	1 ^{er} échelon d'adjoint technique territorial	Article 3,2°
3 POSTES DE VACATAIRES EFFECTUANT LES MISSIONS DE GARDIEN DE DECHETERIE	C	Technique	12,66 € brut/heure	
2 CONTRATS EMPLOI COMPETENCES (CEC)	C	Technique	SMIC	Emploi aidé

3° AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à recruter des agents non-titulaires afin de pourvoir à la vacance des emplois de droit public si ceux-ci ne peuvent être immédiatement pourvus par un fonctionnaire dans les conditions statutaires prévues par la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, en précisant que la rémunération des affectataires ne pourra être inférieure à la rémunération indiciaire minimale du grade dans lequel il sera nommé, ni excéder l'indice terminal de la grille indiciaire de ce même grade, la détermination de la rémunération appartenant par conséquent à l'autorité territoriale selon les principes régissant la matière.

Membres en exercice : 7
Membres présents : 5
Membres représentés : 0

Vote à main levée : **pour : 5**
 contre : 0
 abstention : 0

DELIBERATION N°B037-08-2021

OBJET : SORTIES DE L'INVENTAIRE DE LA COLLECTIVITE

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

DECIDE d'autoriser la sortie de l'inventaire du patrimoine du SMICTOMME des biens suivants au 1^{er} août 2021 :

Membres en exercice : 7	Vote à main levée :	pour : 5
Membres présents : 5		contre : 0
Membres représentés : 0		abstention : 0

Code Fiche bien	Désignation du bien	Numéro d'inventaire	Date d'entrée du bien	Valeur d'origine	Montant de l'amortisse- ment pratique	Valeur nette comptable	Compte d'acquisition
407	Véhicule Renault KANGOO	MAT011	21/06/2001	11 818,92 €	11 818,92 €	0,00 €	2182
MAT011	Siège conducteur KANGOO	MAT011	13/05/2014	50,00 €	50,00 €	0,00 €	2182
MAT178	Acquisition Peugeot boxer plateau d'occasion CE- 122-EQ	MAT178	23/05/2017	11 160,00 €	11 160,00 €	0,00 €	2182
MAT178 0000	Fourniture et pose marquage rétro réfléchissant boxer bleu	MAT178	18/08/2017	485,00 €	485,00 €	0,00 €	2182

ET AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

DELIBERATION N°B038-08-2021

OBJET : AVENANT N°1 AU LOT N°1 DU MARCHE N°2018-07 RELATIF A DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE

LE BUREAU,

VU le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU l'ordonnance N°2015-899 de 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

VU la délibération N°B053-11-2018 du 12 octobre 2018 portant attribution du lot N°1 du marché N°2018-07 à l'assureur ACTE IARD avec le courtier laurent HALTER Assurances CES ;

CONSIDERANT qu'il convient d'augmenter le capital matériel et les différents postes assurés de 77 624€ ;

1°APPROUVE la signature de l'avenant N°1 du lot N°1 du marché N°2018-07 relatif à l'assurance dommages aux biens et aux risques annexes, augmentant le capital et les différents postes assurés de 77 624 € sans évolution de la prime.

2°AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice	:	7	Vote à main levée :	pour	:	5
Membres présents	:	5		contre	:	0
Membres représentés	:	0		abstention	:	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 19 JUILLET 2021

DELIBERATIONS :

- B032-08-2021 : **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2021**
- B033-08-2021 : **AVENANT N°1 DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES N°2021-01 RELATIF A LA FOURNITURE DE BACS ROULANTS DESTINES A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**
- B034-08-2021 : **ACCORD-CADRE N°2021-03 AVEC EMISSION DE BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2,25 A 4,5 MILLIONS DE SACS DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE : REMISE DES PENALITES**
- B035-08-2021 : **INSTRUCTION TRANSITOIRE N°1 RELATIVE AUX EXONERATIONS FACULTATIVES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2022 AU TITRE DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL ET DES LOCAUX ASSUJETTIS A LA REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS**
- B036-08-2021 : **MODIFICATION DES TABLEAUX DES EMPLOIS – CREATIONS, SUPPRESSIONS, TRANSFORMATIONS ET RECONDUCTIONS DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS A COMPTEUR DU 1^{ER} AOÛT 2021**
- B037-08-2021 : **SORTIES DE L'INVENTAIRE DE LA COLLECTIVITE**
- B038-08-2021 : **AVENANT N°1 AU LOT N°1 DU MARCHE N°2018-07 RELATIF A DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE**